

**PROVINCIALE**

... \$ 5,000,000.00  
 ... \$ 4,500,000.00  
 ... \$ 40,646,000.00

confiés à son département  
 seurs, ces messieurs exami-  
 ort avec tels dépôts.  
 ses actionnaires lors de sa  
 ses directeurs.

station  
**DAS LAPORTE**  
 gnéral  
**ENU**  
 es-Consueurs  
**DEAU**  
 e de Québec

vinces de Québec, d'Ontario  
 ince-Edouard.

**REVETS D'INVENTION**

ays, Demandez le GUIDE DE  
 TEUR qui sera envoyé gratuit.

**RION & MARION**

ue Université, - Montréal  
 St-Pierre, - Québec  
 et Washington, D. C.

**Est-ce**

neulent déjouer le savoir  
 à l'influence d'un simple

**PRO**

ent à la racine du mal;  
 erbes et de racines pures  
 de cent ans

te, mais est fourni  
 toire de

**SONS CO.**  
**CHICAGO, ILL.**  
 Canada)

**S**



ulti-  
 réder.

et léger.  
 t. Char-  
 ussi bien  
 dans les

de l'in-  
 engrais,  
 c.

**PAR**  
**TRAS LIMITÉE**  
 QUÉ.

**ADMINISTRATION ET PUBLICITE**  
 Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité  
 de Québec..... 1.00  
 Cité de Québec et pays  
 étrangers..... 1.50  
 Pour les Sociétaires de  
 la Coopérative Fédé-  
 rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne  
 Annonces classifiées 25 mots, 50  
 sous par insertion, plus un sous  
 par mot additionnel au-dessus  
 de 25 mots, minimum, 50 sous

Pour abonnement et annon-  
 ces écrire au "Bulletin de la  
 Ferme" Limitée, 111 Côte de  
 la Montagne, (Edifice Morin),  
 Québec. Case postale 129—  
 Tél. 2-4297.

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE  
 Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

**ADMINISTRATION & RÉDACTION**  
 111 CÔTE de la MONTAGNE 111  
 QUÉBEC

**RÉDACTION ET COLLABORATION**

Cette revue est consacrée aux  
 intérêts de la ferme et du foyer  
 rural.

Elle est dirigée par un comi-  
 té de techniciens et de prati-  
 ciens agricoles, assistés de colla-  
 borateurs occasionnels et de  
 correspondants de diverses ins-  
 titutions agricoles. Toute col-  
 laboration est soumise au con-  
 trôle du directeur.

La correspondance concer-  
 nant la rédaction doit s'adres-  
 ser au Directeur du "Bulletin  
 de la Ferme", Case postale 129  
 Haute-Ville, Québec.

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIII QUÉBEC, LE 17 SEPTEMBRE 1925 Numéro 37

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

## L'Ordre du Mérite Agricole

Une fête sans précédent au Palais de l'Agriculture de l'Exposition de Québec

A la grande Exposition de Québec, des distinctions tout à fait spéciales ont été décernées à quelques-uns de ceux qui ont bien mérité du pays pour leur dévouement à l'agriculture, qui est et restera longtemps encore—nous pourrions bien dire toujours—la principale industrie de notre pays.

Depuis l'institution de la chevalerie agricole par Honoré Mercier en 1890, tous les ans des diplômes et des médailles ont été décernés aux plus méritants de nos agriculteurs, mais jamais encore on n'avait donné à l'octroi de ces distinctions autant d'éclat que cette année.

Le nombre des concurrents, qui n'était que de 9 en 1915, l'année des noces d'argent de l'institution du Mérite agricole, est passé à 139 cette année.

Lors de la dernière session, le ministre de l'Agriculture a cru que le temps était venu de créer un Ordre du Mérite Agricole et d'accorder des décorations, comme la chose existe en France. Les décorations et diplômes suivants peuvent être accordés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil:

1. La décoration de Commandeur de l'Ordre du mérite agricole et le diplôme de "très grand mérite exceptionnel" ou de "très grand mérite spécial";
2. La décoration d'officier de l'Ordre du mérite agricole et le diplôme de "très grand mérite";
3. La décoration de Chevalier de l'Ordre du mérite agricole et le diplôme de "grand mérite";
4. Le diplôme de "mérite".

Nous avons donc maintenant notre Légion d'Honneur du Mérite Agricole. A la grande fête organisée à l'Exposition, quatre commandeurs ont été créés. Leurs photographies paraissent sur la page 606.

On a donné à la cérémonie de l'octroi de ces décorations un éclat extraordinaire. Mieux que jamais l'on comprend que l'agriculture est la nourrisnière du genre humain et que ceux qui sont à la peine doivent être à l'honneur.

C'est Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province lui-même, en présence des lieutenant-gouverneurs de toutes les provinces du Dominion, qui a remis les décorations aux nouveaux Commandeurs.

M. Amildas Hétu, sorti vainqueur du concours de 1925, est un cultivateur de St-Sulpice, comté de l'Assomption, père d'une nombreuse famille. Il jouit à juste titre de l'estime de ses concitoyens.

Il fut marguillier et maire de sa paroisse. Il est aujourd'hui président du Cercle agricole et directeur de la Société d'Agriculture du comté de l'Assomption. C'est un homme de progrès qui honore la profession d'agriculteur.

Nous n'avons pas besoin de présenter l'honorable M. Perreault, le dévoué Ministre de la Colonisation et des Mines. Tout le monde connaît ses œuvres et sait que l'agriculteur n'a pas d'ami plus dévoué.

M. Grisdale est un agriculteur éminent, de Ste-Marthe, comté de Vaudreuil. Il s'est, toute sa vie, occupé des choses de l'agriculture. Dans sa longue et fructueuse carrière, il prit une part active à tous les mouvements agricoles du Dominion. Il est aujourd'hui sous-ministre du Département de l'Agriculture à Ottawa.

M. J.-Antonio Grenier, le bras droit de l'honorable M. Caron, est sous-ministre depuis 1915. Rien de ce qui intéresse l'agriculture ne lui est étranger. Les services qu'il a rendus à l'agriculture sont connus, non seulement au pays, mais aussi en Angleterre et en France.

"Le Bulletin de la Ferme" présente ses plus chaleureuses félicitations aux premiers titulaires de l'Ordre du Mérite agricole, aux 65 lauréats de la médaille d'argent, aux 53 lauréats de la médaille de bronze et aux sept lauréats du diplôme de mérite.

La cérémonie s'est terminée par un grand banquet qui a réuni grand nombre de personnalités marquantes qui avaient considéré comme un honneur d'être conviés à cette fête de l'agriculture, entre autres:

L'honorable M. Ernest Lapointe, C. R., ministre de la Justice du Canada, l'honorable M. Lucien Cannon, C.R., le nouveau solliciteur-général du Canada; l'honorable M. J.-E. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, l'honorable M. J.-E. Perreault, C.R., ministre de la Colonisation et commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole; M. Gustave Langelier, commandeur du Mérite Agricole, M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture; Son Honneur le maire Joseph Samson et madame Samson; l'hon. M. Emile Moreau, député du Lac St-Jean; M. J.-François Pouliot, député fédéral de Témiscouata, M. Louis Létourneau, M.M.P., M. Elisée Thériault, M.P.P., Charles-C.

Décary, président du Conseil d'Agriculture, Napoléon Lachapelle, Arsène Denis, François Manseau, Remi Décary, Augustin Rainville, J.-E. Lafontaine, J.-N. Bédard, Jos. Couture, A. Théoret, Cléophas Voyer, A.-G. Lambert, notaire Jos. C. Hébert, Albani Nicole, Ernest Sylvestre, Arthur Legaré, Auguste Garneau, etc.

Le cadre de notre revue ne nous permet pas de donner ici le texte des éloquentes discours prononcés. Nous sommes donc forcés de nous contenter de glaner quelques pensées dans le discours de l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Tasche-reau:

"L'éducation agricole est le gage de notre avancement. Les cultivateurs qui ne cherchent pas à l'acquiescer s'exposent, à de rares exceptions près, à subir la même faillite que celle de l'industriel qui chercherait à appliquer aujourd'hui les moyens d'il y a 50 ans."

"Deux grands facteurs contribuent au succès du cultivateur: le travail et l'éducation."

"Si l'agriculteur pouvait voir la condition de l'ouvrier comme elle se présente quelquefois, dans la saison d'hiver ou en temps de chômage, il cesserait d'envier un sort que l'élévation des salaires fait souvent paraître plus brillant qu'il n'est en réalité."

"L'homme des champs est toujours assis d'avoir un bon feu l'hiver et de ne jamais manquer de rien."

"Il importe de mettre sur le marché des produits canadiens réputés par leur excellence si l'on veut soutenir avec avantage la concurrence étrangère. Cela s'applique surtout à l'industrie laitière où nos fromages et nos beurres subissent la forte concurrence des produits danois. En vertu du principe de la nécessité de vendre des produits de toute première qualité sur les marchés étrangers, il importe donc en premier lieu de les uniformiser. Et, c'est pourquoi l'on a adopté, entre autres la loi dite du gras en fabrique". C'est une loi d'éducation en même temps que de rendement et elle était demandée depuis longtemps par la plupart des cultivateurs. L'agriculture est à la base de notre prospérité nationale, même en face de l'industrie qui en dépend et qui doit lui céder le pas.

Que le cultivateur reste sur sa terre, puisque l'agriculture est encore ce qu'il y a de plus beau, de plus stable que nous ayons chez nous." (Longs et vifs applaudissements).

Terminons par un extrait du discours de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province:

"La prospérité d'un pays peut sûrement se mesurer au développement de son agriculture. L'agriculture florissante veut dire l'aisance partout répandue, la fortune publique solidement assise et les industries prospères. Le nombre des ouvriers de la terre ne peut jamais être trop grand, sans doute, mais il importe qu'ils ne soient pas médiocres; il faut que leur travail soit éclairé et basé sur des méthodes scientifiques éprouvées."

### Les aviculteurs du district de Montréal

Les aviculteurs et amateurs de volailles de la région de Montréal sont cordialement invités à se réunir vendredi soir, 18 septembre, à 8 hrs, à l'Ecole vétérinaire, 381 rue Demontigny-Est.

Le but de cette réunion sera la formation d'une association avicole du district de Montréal et l'élaboration du programme à suivre pour la première année d'opération.

Le succès de cette entreprise est déjà assurée, puisque l'Honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture, a déjà promis de favoriser le projet que patronisent divers groupes d'aviculteurs.

L'Association Avicole Provinciale, par la voix de son président, M. Georges Bouchard, député de Kamouraska, a vigoureusement poussé le projet, qui est appuyé par M. Alexandre Thurber, député du comté de Chambly à la Législature.

Avec de si puissants appuis, nul doute que les aviculteurs et amateurs de volailles du district de Montréal obtiendront les succès que mérite leur initiative et leurs activités.

Les organisateurs de cette première réunion officielle espèrent donc que tous les intéressés seront présents le 18 au soir.